



OSONS LA RENCONTRE

« Parce que nous souhaitons donner à tous les moyens de transformer le monde pour faire avancer la fraternité, convaincus que rien de ce qui est humain ne doit nous être étranger, nous engageons une démarche permettant de s'ouvrir au monde... »

C'est en s'appuyant sur cet extrait de notre projet éducatif – page 1 du carnet de liaison - que nous proposons à tous les élèves, professeurs et personnels de vivre une journée particulière le vendredi 7 avril prochain.

Pourquoi le 7 avril ?

Établissement catholique, nous vivons le temps de carême, temps durant lequel les chrétiens sont en chemin vers Pâques, temps aussi durant lequel toute personne, quelles que soient ses convictions, peut se sentir invitée à vivre des actions d'attention à l'autre.

Pourquoi « osons la rencontre » ?

Le thème d'année des établissements sous tutelle des Ursulines est « Ensemble osons la solidarité ».

Pour être solidaire nous considérons qu'au préalable la rencontre est nécessaire.

Nous pensons que la solidarité, la fraternité, s'éduquent et qu'il est pour cela nécessaire d'oser des temps où tout le monde puisse la vivre ensemble.

Comment « osons la rencontre » ?

Cette rencontre nous la proposons durant cette période par des temps partagés d'aumônerie qui amèneront collégiens et lycéens, écoliers à vivre un temps fort commun le **vendredi 7 avril** :

- Le matin avec un temps à la chapelle autour de la « parabole du bon Samaritain » qui permettra à chacun de réfléchir aux questions suivantes : Quand ai-je besoin des autres ? Qui peut m'aider ? A quelles occasions puis-je aider les autres ? Comment puis-je aider les autres ? Qui est mon prochain ?
- Le midi avec un pique-nique pour tous les ½ pensionnaires et pensionnaires de l'établissement et pour les externes qui le souhaitent ainsi que les adultes, professeurs et personnels de l'établissement.

Ce jour-là, notre service de restauration proposera uniquement un sandwich (jambon ou fromage) et une pomme en lycée, collège, primaire et maternelle.

Pour les ½ pensionnaires et pensionnaires du collège et du lycée, nous comptabiliserons la différence entre le prix d'un repas habituel et le coût du pique-nique.

Pour les externes et les élèves de l'école, le coût du pique-nique sera de 3 €.

L'ensemble des sommes collectées permettra un geste collectif de solidarité au profit de la Table du soir, d'Action contre la Faim et d'Handisport.

Un mot du matin sera lu vendredi matin 24 mars ; les élèves préciseront alors leur choix de sandwich.

Nous osons croire que chaque famille nous rejoindra dans cette invitation à expérimenter la rencontre et le don pour l'autre.

Sandrine LABARTHE, chef d'établissement de l'école LARGENTE

Philippe MAYTE, chef d'établissement du collège-lycée LARGENTE